

**Fonds de fiducie Invalidité
de la section locale 2002 Unifor
États financiers
Pour l'exercice terminé le 31 mai 2017**

Fonds de fiducie Invalidité de la section locale 2002
Unifor
États financiers
Pour l'exercice terminé le 31 mai 2017

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	2
États financiers	
État de la situation financière	3
État de l'évolution de l'actif net disponible pour le service des prestations	4
Notes complémentaires aux états financiers	5-9

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux fiduciaires du Fonds de fiducie Invalidité de la section locale 2002 Unifor

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Fonds de fiducie Invalidité de la section locale 2002 Unifor (le « Fonds »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mai 2017 et l'état de l'évolution de l'actif net disponible pour le service des prestations pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les régimes de retraite, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne du Fonds portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Notre travail d'audit n'a pas pris en compte les dossiers de la rémunération de l'employeur qui a versé des cotisations. Par conséquent, notre audit des cotisations reçues s'est limité aux montants comptabilisés dans les livres du Fonds et nous n'avons pas été en mesure de déterminer si des rajustements s'imposaient au revenu de cotisations et à l'augmentation de l'actif net pour les exercices se terminant les 31 mai 2017 et 2016, l'actif aux 31 mai 2017 et 2016 ainsi qu'à l'actif net disponible pour le service des prestations au 1^{er} juin et au 31 mai pour les exercices 2017 et 2016. Nous avons exprimé par conséquent une opinion modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mai 2016 en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences possible du problème décrit dans le paragraphe Fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds au 31 mai 2017, ainsi que de l'évolution de son actif net disponible pour le service des prestations pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les régimes de retraite.

BDO CANADA LLP

Comptables professionnels agréés, Experts-comptables autorisés
Burlington (Ontario)
25 octobre 2017

Fonds de fiducie Invalidité de la section locale 2002 Unifor État de la situation financière

Au 31 mai **2017** 2016

Actif

Encaisse	668 080 \$	344 948 \$
Placements (Note 2)	3 678 245	3 148 382
Cotisations à recevoir	174 500	471 726
TVH à recevoir	21 288	9 542
Frais et dépôts payés d'avance	-	5 940
	<hr/> 4 542 113	<hr/> 3 980 538

Passif

Créditeurs et charges à payer	35 546	31 578
Primes payables	652 529	650 468
	<hr/> 688 075	<hr/> 682 046

Actif net disponible pour le service des prestations **3 854 038 \$** 3 298 492 \$

Au nom du conseil :

_____ Fiduciaire

_____ Fiduciaire

Fonds de fiducie Invalidité de la section locale 2002 Unifor
État de l'évolution de l'actif net disponible pour le
service des prestations

Pour l'exercice terminé le 31 mai	2017	2016
Augmentation de l'actif		
Cotisation (Note 6)	7 006 653 \$	7 142 481 \$
Revenus de placement (Note 3)	229 863	15 547
	7 236 516	7 158 028
Diminution de l'actif		
Primes	6 026 393	6 174 391
Charges		
Administration (Note 6)	555 432	561 409
Audit et fiscalité (Note 6)	13 109	11 577
Récupération de la TVH	(8 507)	(9 258)
Services juridiques (Note 6)	7 763	-
Réunions et temps perdu	76 725	57 005
Frais d'impression, fournitures de bureau et frais divers	4 115	1 113
Cautionnement du fiduciaire	5 940	5 940
Total des charges	654 577	627 786
	6 680 970	6 802 177
Augmentation de l'actif net	555 546	355 851
Actif net disponible pour le service des prestations, au début de l'exercice	3 298 492	2 942 641
Actif net disponible pour le service des prestations, à la fin de l'exercice	3 854 038 \$	3 298 492 \$

Fonds de fiducie Invalidité de la section locale 2002 Unifor

Notes complémentaires aux états financiers

31 mai 2017

1. Principales méthodes comptables

But du Fonds

Le Fonds propose des prestations d'invalidité de courte durée et de longue durée aux membres admissibles de la section locale 2002 Unifor.

Mode de présentation

Ces états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les régimes de retraite, lesquelles s'appliquent aux états financiers de tous les régimes d'avantages sociaux. À l'égard des méthodes comptables sans lien avec son portefeuille de titres, le Fonds a appliqué les Normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé.

Comptabilisation des produits

Les cotisations sont inscrites d'après la méthode de la comptabilité d'exercice dans les comptes à partir des salaires rapportés par les employeurs. Les membres paient 100 % des cotisations rapportées.

Placements

Les placements sont présentés à la juste valeur. La juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie se rapproche de leur coût plus les intérêts courus en raison de leur nature à court terme. La juste valeur de tous les autres placements est établie selon les cours de clôture du marché.

Le revenu de dividendes est comptabilisé à la date ex-dividende et le revenu d'intérêts est comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'exercice à mesure qu'il est gagné.

Les rajustements de juste valeur comprennent à la fois les gains réalisés sur la vente de placements et les gains non réalisés sur les placements.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers selon les Normes comptables canadiennes pour les régimes de retraite oblige les fiduciaires à faire des estimations et formuler des hypothèses qui ont une incidence sur les actifs et les passifs comptabilisés à la date des états financiers et sur les produits et charges inscrits pendant l'exercice. Les résultats réels peuvent ne pas correspondre aux meilleures estimations de la direction, au fur et à mesure que de nouveaux renseignements sont connus.

Situation de l'impôt sur le revenu

Le Fonds est une fiducie reconnue par l'Agence du revenu du Canada sur le plan administratif. Le revenu de placement net qu'il gagne est assujéti à l'impôt sur le revenu dans la mesure où il dépasse les frais déductibles.

Fonds de fiducie Invalidité de la section locale 2002 Unifor

Notes complémentaires aux états financiers

31 mai 2017

2. Placements

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
CIBC Wood Gundy		
Actions ordinaires	1 061 003 \$	823 651 \$
Revenu fixe	2 156 039	2 151 217
Fonds communs de placement	443 689	154 112
Intérêts courus et dividendes	17 514	19 402
	<u>3 678 245 \$</u>	<u>3 148 382 \$</u>

3. Revenus de placements

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
CIBC Wood Gundy		
Intérêts et dividendes	58 026 \$	69 836 \$
Rajustements de la juste valeur	171 837	(54 289)
	<u>229 863 \$</u>	<u>15 547 \$</u>

4. Risques liés aux instruments financiers

Le Fonds est exposé à divers types de risques financiers comprenant le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (y compris le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque de prix autre). Ces risques n'ont pas changé par rapport à l'exercice précédent.

Risque de crédit

Le *risque de crédit* s'entend du risque que la contrepartie d'un instrument financier manque à une obligation ou à un engagement envers le Fonds. Le risque de défaillance sur les transactions de titres cotés en bourse est jugé minime, puisque l'opération ne sera pas conclue si l'une ou l'autre des parties à une transaction ne respecte pas ses obligations. Le risque de crédit auquel le Fonds est aussi exposé est lié à la possibilité qu'il ne puisse pas encaisser des cotisations échues. Le Fonds gère ce risque en surveillant étroitement le paiement des cotisations et en agissant fermement en cas de défaut ou d'écart de paiement.

Risque de liquidité

Le Fonds est exposé à un *risque de liquidité* si les circonstances l'obligent à vendre rapidement des placements. Le marché auquel sont négociés les titres du portefeuille du Fonds est actif et ces titres peuvent être vendus rapidement si le Fonds a besoin de liquidités, en supposant des marchés ordonnés.

Fonds de fiducie Invalidité de la section locale 2002 Unifor

Notes complémentaires aux états financiers

31 mai 2017

4. Risques liés aux instruments financiers (suite)

Risque de marché

Le *risque de taux d'intérêt* s'entend du fait que les variations des taux d'intérêt peuvent influencer sur la juste valeur des instruments financiers. Il intervient quand le Fonds détient des titres sensibles aux taux d'intérêt, tels que des obligations ou d'autres titres à revenu fixe.

Au 31 mai 2017, si les taux d'intérêt courants sur les titres portant intérêt avaient été de 1 % inférieurs ou supérieurs à ce qu'ils étaient à cette date, toutes les autres variables étant les mêmes, l'actif net disponible pour le service des prestations aurait, selon le cas, baissé ou augmenté d'environ 21 500 \$ (2016 - 21 500 \$). En pratique, les résultats réels peuvent être différents de ceux de cette analyse de sensibilité et les écarts pourraient être importants.

Le *risque de change* s'entend du risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux de change.

Le *risque de prix autre* s'entend du risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des cours du marché, autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change, que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument lui-même ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant les instruments financiers similaires négociés sur le marché.

Le Fonds gère son risque de marché en diversifiant ses placements comme le prévoit l'énoncé des Politiques et procédures de placement approuvé par ses fiduciaires. Si les prix du marché avaient été de 5 % supérieurs ou inférieurs à ce qu'ils étaient le 31 mai 2017, l'actif net disponible pour le service des prestations du Fonds aurait, selon le cas, baissé ou augmenté d'environ 75 000 \$ (2016 - 49 000 \$). En pratique, les résultats réels peuvent être différents de ceux de cette analyse de sensibilité et les écarts pourraient être importants.

Fonds de fiducie Invalidité de la section locale 2002 Unifor

Notes complémentaires aux états financiers

31 mai 2017

4. Risques liés aux instruments financiers (suite)

Hiérarchie de la juste valeur des instruments financiers

La présentation d'une hiérarchie à trois niveaux pour les évaluations de la juste valeur est fondée sur la transparence des données dans l'évaluation des actifs ou des passifs à la date de l'évaluation. Les trois niveaux sont définis comme suit :

Niveau 1 :

Pour des titres évalués selon des prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs identiques.

Niveau 2 :

Pour des titres évalués selon des données d'entrée autres que les prix cotés visés au niveau 1, observables pour l'actif concerné, directement ou indirectement.

Niveau 3 :

Pour des titres évalués selon des données d'entrée qui sont basées sur des données de marché non observables.

Au 31 mai 2017, le tableau suivant représente un résumé des placements détenus par niveau :

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Niveau 1 – Actions et fonds communs de placement et intérêts courus et dividendes	1 522 206 \$	997 165 \$
Niveau 2 – Revenu fixe	2 156 039	2 151 217
	<u>3 678 245 \$</u>	<u>3 148 382 \$</u>

Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux au cours de l'exercice.

5. Gestion du capital

Le Fonds estime que son actif net pour le service des prestations constitue son capital. L'objectif du Fonds pour ce qui concerne la gestion de son capital consiste à maintenir son aptitude à continuer de verser des prestations aux membres admissibles. Les fiduciaires suivent de près la situation financière du Fonds afin de s'assurer que cet objectif est réalisé.

Il n'y a eu aucun changement dans ce que le Fonds considère son capital et il n'y a eu aucun changement important aux objectifs de gestion du capital, politiques et procédés du Fonds au cours de l'exercice.

Fonds de fiducie Invalidité de la section locale 2002 Unifor

Notes complémentaires aux états financiers

31 mai 2017

6. Renseignements sur le Fonds

a) Description des prestations du Fonds

Les prestations effectives, comprenant des conditions et limitations s'y rapportant, sont régies par les dispositions du Fonds et il convient de se référer au Fonds pour obtenir des informations plus détaillées.

Voici un bref aperçu des prestations du Fonds :

Les employés permanents à temps plein et à temps partiel visés par la convention collective de la section locale 2002 Unifor sont protégés dès leur première journée d'emploi. La liste des membres admissibles est mise à jour chaque mois selon les indications des employeurs.

b) Honoraires d'administration et professionnels

Les bénéficiaires des honoraires d'administration et professionnels sont les suivants :

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Administration		
Canadian Benefits Consulting Group Ltd.	<u>555 432 \$</u>	561 409 \$
Audit et fiscalité		
BDO Canada s.r.l./S.E.N.C.R.L./LLP	<u>13 109 \$</u>	11 577 \$
Services juridiques		
Koskie Minsky LLP	<u>7 763 \$</u>	-

c) Liste des cotisations des employeurs

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
AIMIA	824 479 \$	877 555 \$
Air Canada	5 899 631	5 995 109
CLS Catering	254 659	243 057
Organisation syndicale	21 114	21 817
Cotisations supplémentaires	6 770	4 943
	<u>7 006 653 \$</u>	<u>7 142 481 \$</u>

7. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de se conformer à la méthode de présentation de l'exercice courant.